

## Déclaration intersyndicale 10 octobre 2017

Aujourd'hui à Tarbes, comme dans tout le pays, les fonctionnaires d'Etat, territoriaux, hospitaliers sont mobilisés dans l'unité la plus large pour exprimer leur refus de la politique gouvernementale.

Ce gouvernement inscrit ses pas dans ceux des précédents et en rajoute.

Une nouvelle fois, il pointe du doigt les fonctionnaires et les services publics avec la ferme intention de diviser le monde du travail, les présentant comme une charge pour la société, une charge qu'il faudrait alléger.

Ainsi le gouvernement programme la suppression de 120 000 fonctionnaires (50 000 pour l'Etat, 70 000 pour la territoriale), impose le gel du point d'indice, alors que le pouvoir d'achat de celui-ci a déjà perdu 5,5 % depuis 2010 et considère les fonctionnaires comme des malades imaginaires en instaurant le jour de carence...

A cela s'ajoute l'augmentation de 20% de la CSG qui ne fera l'objet que d'une compensation non pérenne. Dans la même logique Jupiter et son satellite Edouard Philippe engagent des coupes drastiques dans les budgets de l'Etat et de la Sécurité Sociale.

7 milliards de coupes budgétaires pour l'Etat, 3 milliards pour les collectivités cette année (13 milliards sur le quinquennat) 5 milliards pour la sécurité sociale.

Toute cette politique est marquée du sceau de l'austérité et elle a un prix : celui de services publics qui se détériorent, ainsi ce sont 402 médecins hospitaliers qui interpellent la Ministre de la Santé le 21 septembre dernier en dénonçant la maltraitance institutionnalisée qui sévit désormais dans les hôpitaux et les maisons de retraite, ce sont des maternités de proximité qui disparaissent (on en comptait 1320 il y a 25 ans, 580 aujourd'hui).

Ce sont des personnels hospitaliers au bout du rouleau, une souffrance au travail qui se généralise et des burn-out de plus en plus nombreux.

Les Groupements hospitaliers de territoires hérités du précédent gouvernement n'ont d'autre objet que d'imprimer à tous les niveaux de l'hôpital public, la logique de la rentabilité qui se moque des besoins des populations.

Dans notre département sur les dix dernières années, deux maternités ont été supprimées, l'hôpital public de Tarbes est dépossédé de certaines spécialités dont le monopole est entre les mains du privé, la psychiatrie est en jachère et cet été ce sont 20 lits qui ont été supprimés au centre hospitalier de Lannemezan.

Dans la Fonction publique d'Etat, ce sont 50 000 emplois qui devraient passer à la trappe, et le Premier Ministre annonce la couleur puisque dans une lettre transmise le 26 septembre aux différents Ministères, il officialise la création d'un Comité d'Action Publique CAP 2022 composé notamment de chefs d'entreprises et de hauts fonctionnaires avec pour principal objectif de proposer des abandons de mission ou des transferts au privé.

Cela n'a jamais été dit aussi clairement :

### **L'OBJECTIF 2022 C'EST OBJECTIF PRIVATISATION ET ABANDON !**

Dans la territoriale, le gouvernement joue de l'étranglement financier pour imposer les 70 000 destructions d'emplois programmées.

Alors que les collectivités locales sont le premier investisseur public et que la réforme territoriale éloigne les services des populations, elles subissent une véritable purge financière avec la baisse drastique de la dotation globale de fonctionnement, la réforme de la taxe d'habitation ayant quant à elle pour principal objectif, et au-delà de la propagande sur le pouvoir d'achat, de mettre les communes sous tutelle.

Toutes ces politiques contribuent à déstructurer les services publics et notamment le service de proximité, des Préfectures aux centres des finances publiques on ne compte plus les structures fermées au public totalement ou partiellement, les commissariats sont dans un état déplorable sans parler des structures pénitentiaires indignes de la 6<sup>ème</sup> puissance économique mondiale.

Et dans cette entreprise de destruction, Emmanuel Macron n'oublie pas de s'attaquer aux droits des agents. En imposant la rémunération au mérite, en dé-corrélatant la valeur du point d'indice selon les versants de la fonction publique et en initiant les contrats de mission c'est bel et bien à l'édifice du statut qu'il veut s'attaquer.

C'est d'ailleurs la même logique que l'on retrouve et que nous ne cessons de dénoncer dans les ordonnances destructrices du droit du travail.

S'attaquer à toutes les protections, à toutes les conquêtes sociales, libéraliser au maximum les licenciements, remettre en cause les éléments de la rémunération comme les primes d'ancienneté, allonger la durée des CDD par simple accord de branche, remettre en cause les accords de branche sur des sujets aussi importants que la durée des congés maternité, éradiquer le CDI en instaurant le contrat de mission, fragiliser les organisations syndicales, réduire la capacité d'intervention des salariés en fusionnant les comités d'entreprise et les CHSCT .... Autant d'attaques qui justifient aujourd'hui la présence aux côtés des fonctionnaires des salariés du privé qui se battent pour leurs droits.

Salariés du public et du privé nous avons TOUTES et TOUS des intérêts communs.

Non le service public n'est pas une charge, c'est le patrimoine de ceux qui n'en ont pas ! Non les droits des salariés ne sont pas l'ennemi de l'emploi !

Non ce président et ce gouvernement n'ont pas reçu le mandat du peuple pour détruire l'Etat Social !

Ce qui pénalise notre pays, ce n'est pas le droit du travail, les fonctionnaires et le service public, c'est bel et bien le coût du capital !

### **L'argent existe, il nous est confisqué :**

- 20 milliards d'euros par an pour un CICE qui n'aura pas créé d'emplois.
- 4 milliards de réduction de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune et 3 milliards de réduction d'imposition sur le capital alors que dans le même temps le gouvernement baisse les APL et met fin à 200 000 emplois aidés,
- 200 milliards d'aides et d'exonérations annuelles,
- 80 milliards (au bas mot) de fraude fiscale annuelle,
- 75 milliards de dividendes en 2016 pour les actionnaires du CAC 40....

### **Cet argent doit être mobilisé pour :**

- Développer les politiques publiques et les services publics au service de l'intérêt général ;
- La création des emplois nécessaires et l'arrêt immédiat de toutes les suppressions ;
- L'augmentation des traitements, des salaires, des pensions, des retraites ;
- La reconnaissance du travail effectué dans la valorisation et les déroulements de carrière et l'abrogation de toutes les formes de rémunération au mérite ;
- Un financement de la protection sociale basée sur la cotisation et l'amélioration de nos systèmes de protection sociale ;
- Une véritable reconnaissance de la pénibilité au travail avec un droit au départ anticipé à la retraite ;
- L'octroi des moyens nécessaires à la formation professionnelle ;
- Une réelle égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Alors pour la défense de nos droits, du statut et du code du travail, pour la défense des services publics pour un code du travail du XXIe siècle soyons toutes et tous ensemble dans les prochaines mobilisations!